



EUROPE DIRECT

Pyrénées
Occitanie



**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027**

Citoyens, égalité, droits et valeurs

Cadre légal	RÈGLEMENT (UE) 2021/692 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 28 avril 2021 établissant le programme « Citoyens, égalité, droits et valeurs » et abrogeant le règlement (UE) no 1381/2013 du Parlement européen et du Conseil et le règlement (UE) no 390/2014 du Conseil https://www.europedirectpyrenees.eu/wp-content/uploads/Reglement_2021_692_citoyens_egalite_droits_valeurs.pdf
Durée programme	2021-2027
Budget	1 441,7 millions d'euros
Objectif général	Protéger et de promouvoir les droits et les valeurs consacrés par les traités, la Charte et les conventions internationales relatives aux droits de l'homme en vigueur, notamment en appuyant les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes actives aux niveaux local, régional, national et transnational, et en encourageant la participation des citoyens et la participation démocratique, afin de soutenir et de développer davantage des sociétés ouvertes, fondées sur les droits, démocratiques, égalitaires et inclusives qui sont basées sur l'état de droit.
Structure programme et objectifs spécifiques associés	Le programme se compose des volets suivants : ✓ Volet « Valeurs de l'Union » Protéger et promouvoir les valeurs de l'Union ✓ Volet « Égalité, droits et égalité de genre » Promouvoir les droits, la non-discrimination et l'égalité, y compris l'égalité de genre, et faire progresser l'intégration des questions d'égalité de genre et de non-discrimination ✓ Volet « engagement et participation des citoyens » Promouvoir l'engagement et la participation des citoyens à la vie démocratique de l'Union ainsi que les échanges entre les citoyens des différents États membres, et sensibiliser à leur histoire européenne commune ✓ Volet « Daphné » Lutter contre la violence, y compris la violence sexiste
Bénéficiaires	Les entités suivantes sont éligibles : ✓ Toute entité juridique établie dans : i) un État membre ou un pays ou territoire d'outre-mer relevant de cet État; ii) un pays tiers associé au programme, sauf pour l'objectif « protéger et promouvoir les valeurs de l'Union » ✓ Toute entité juridique constituée en vertu du droit de l'Union ou toute organisation internationale.



**Centre EUROPE DIRECT Pyrénées
(ADRET)**

www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Membres/partenaires A.D.R.E.T. <https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>



EUROPE DIRECT

Pyrénées
Occitanie

**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027**

Actions financées

- 1) Sensibilisation, promotion et diffusion d'informations dans le cadre des domaines et des objectifs régis par le programme afin d'améliorer la connaissance des droits, des valeurs et des politiques connexes
- 2) Apprentissage mutuel et échange de bonnes pratiques entre les parties prenantes afin d'améliorer la connaissance et la compréhension mutuelle
- 3) Activités d'analyse et de suivi destinées à améliorer la compréhension de la situation dans les États membres et au niveau de l'Union dans les domaines régis par le programme ainsi qu'à améliorer la mise en œuvre du droit, des politiques et des valeurs de l'Union dans les États membres, y compris la collecte de données et de statistiques; l'élaboration de méthodes communes et, s'il y a lieu, d'indicateurs ou de valeurs de référence; des études, recherches, analyses et enquêtes; des évaluations; des analyses d'impact et l'élaboration et la publication de guides, de rapports et de matériel pédagogique;
- 4) Formation des parties prenantes concernées afin d'améliorer la connaissance qu'elles ont des politiques et des droits dans les domaines régis par le programme;
- 5) Élaboration et maintenance des outils des technologies de l'information et de la communication
- 6) Soutien aux organisations de la société civile et aux acteurs sans but lucratif actifs dans les domaines régis par le programme:
 - ✓ pour accroître leur capacité à réagir et à assurer un accès suffisant de tous les citoyens à leurs services et à leurs activités de conseil et de soutien;
 - ✓ pour mener des activités de sensibilisation afin de promouvoir les droits, en renforçant également, de la sorte, la protection et la promotion des valeurs de l'Union et le respect de l'État de droit et en contribuant au dialogue démocratique, à la transparence et à la bonne gouvernance, y compris dans les cas de rétrécissement de l'espace dont dispose la société civile;
- 7) Sensibilisation accrue des citoyens, en particulier des jeunes, à la culture, au patrimoine culturel, à l'identité et à l'histoire de l'Europe, y compris en ce qui concerne les régimes totalitaires et autoritaires et d'autres épisodes marquants de l'histoire récente de l'Europe, de manière à renforcer la mémoire et l'engagement des citoyens européens envers l'Union et à encourager la tolérance, la compréhension mutuelle, le dialogue interculturel et le respect de la diversité;
- 8) Réunion de citoyens de nationalités et de cultures différentes grâce à la mise en place d'activités de jumelages de villes et de projets de la société civile, permettant de créer les conditions propices à une démarche qui parte véritablement de la base et de favoriser l'engagement civique et démocratique;
- 9) Actions visant à encourager et à faciliter une participation active et inclusive à la construction d'une Union plus démocratique ainsi qu'à sensibiliser aux droits et aux valeurs en apportant un soutien aux organisations de la société civile;
- 10) Développement de la capacité des réseaux européens à promouvoir et à développer davantage le droit de l'Union, les valeurs, les objectifs politiques et les stratégies;
- 11) Financement des appuis techniques et organisationnels en vue de la mise en œuvre du règlement (UE) 2019/788, renforçant de la sorte l'exercice, par les citoyens, du droit de lancer et de soutenir des initiatives citoyennes européennes;
- 12) Amélioration de la connaissance du programme, renforcement de la diffusion et de la transférabilité des résultats de celui-ci, et amélioration de la sensibilisation, notamment par la mise en place et le soutien de points de contact du programme.



**Centre EUROPE DIRECT Pyrénées
(ADRET)**

www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Membres/partenaires A.D.R.E.T. <https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>



EUROPE DIRECT

Pyrénées
Occitanie

**Fiches pratiques
programmes européens
2021-2027**

Modalités financement	Montant de la subvention diffère suivant l'appel à propositions. <u>Exemple : Jumelage de villes</u> La subvention est une subvention forfaitaire. Cela signifie qu'elle remboursera un montant fixe, sur la base d'un montant forfaitaire ou d'un financement non lié aux coûts. Le montant sera fixé par l'autorité concédante sur la base des montants variables qu'elle aura préfixés et des estimations indiquées par les bénéficiaires dans le budget de leur projet. Un événement se déroule dans un laps de temps défini et peut inclure différents types d'activités (conférences, ateliers, formations, séminaires, débats, webinaires, etc. activités (conférences, ateliers, formations, séminaires, débats, webinaires, etc, expositions, projections/réalisations de films, campagnes, publications, enquêtes, recherches, flashmobs, etc.).
Appels à propositions	Lien vers appels à propositions (site officiel) : EU Funding & Tenders Portal Kits en français sur site point de contact : https://cervfr.org/devenir-porteur-de-projet Publication principaux AAP : https://www.europedirectpyrenees.eu/appele-a-proposition Calendrier 2025 : Calendrier appels à projets 2025.pdf
Documentation utile	Programme de travail 2023-2025 https://commission.europa.eu/document/download/82d344ee-cad5-4338-801f-6e1af79a7a40_en?filename=C_2024_4922_F1_ANNEX_EN_V4_P1_3484994.PDF
Contact européen (Agence exécutive)	EACEA (Agence Exécutive Education, Audiovisuel, Culture) Tel : +32 2 299 11 11 Mail : EACEA-CERV@ec.europa.eu Site web : Programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» - Commission européenne
Contact national	CIDEM, point contact Site web : https://cervfr.org/ Tel : (33) (0)1 80 05 27 41 Christine MARETHEU - cmaretheu@cidem.org
Contact Occitanie	Pas de structure spécifique dédiée au programme en région. Contactez le Centre EUROPE DIRECT le plus proche de votre commune (carte interactive) https://www.europedirectpyrenees.eu/le-reseau-europe-direct
Date mise à jour	21 juin 2025



**Centre EUROPE DIRECT Pyrénées
(ADRET)**

www.europedirectpyrenees.eu

Tel : (33) (0)4 68 05 38 84

Mail : contact@europedirectpyrenees.eu

Membres/partenaires A.D.R.E.T. <https://www.europedirectpyrenees.eu/adret>